

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

VERTUS DE LA CONCURRENCE SCOLAIRE

Conjoncture

DETTE PUBLIQUE : 15 000 EUROS PAR FRANÇAIS

A partir de cette année, tout nouveau-né en France trouvera dans son berceau une dette de 15 000 euros (soit environ 100 000 Francs) : cadeau de nos hommes politiques, cadeau de ses parents qui les ont mis en place. Dans le débat sur les finances publiques, il y a ce que l'on voit –comme le déficit budgétaire- et ce que l'on ne voit pas et qu'on oublie : la dette publique qui résulte des déficits accumulés au fil des années. Ce qui contrarie sans doute nos partenaires européens, mais ce qui lèse encore davantage les Français d'aujourd'hui et de demain. Ce n'est pas un problème de respect des indicateurs européens du traité de Maastricht ; c'est un problème de survie économique.

Un déficit de 4% du PIB

La semaine dernière, Jean-Pierre RAFFARIN a été à Bruxelles, officiellement d'abord pour négocier quelques subventions pour nos forêts brûlées, en réalité pour demander un délai avant d'appliquer les critères de convergence prévus dans le traité de Maastricht, en matière de finances publiques.

Le premier critère concerne, on le sait, le déficit budgétaire ; il ne doit pas dépasser 3% du PIB. Or, pour l'année 2003 on en est déjà officiellement à 4%. Jean Pierre RAFFARIN a plaidé que nous rentrerons dans les clous à partir de 2006, mais Romano PRODI s'est montré intraitable, comme le veut sa fonction. Une procédure a déjà été engagée contre la France et elle devrait aboutir à nous condamner à payer de lourdes amendes.

Mais ce que l'on ne mesure pas, c'est que ce déficit budgétaire doit être financé. Il n'est plus question, comme autrefois, de « faire tourner la planche à billets » et d'avoir un financement

monétaire. C'est évidemment inflationniste et de toutes façons interdit par la Banque Centrale Européenne. Il ne reste donc qu'une solution pour financer un déficit budgétaire : recourir à l'emprunt. L'Etat s'endette sur les marchés financiers.

L'effet d'éviction

Cette politique présente de nombreux inconvénients. D'abord, elle revient à reporter le financement sur la génération suivante. Un emprunt doit être remboursé et cela se fera quinze ou vingt ans plus tard. Ce sont les enfants d'aujourd'hui -les actifs de demain- qui paieront. Bel exemple de solidarité des générations ! Il faudra alors accroître les impôts pour assurer le seul remboursement de la dette. La génération future est ainsi sacrifiée, comme elle l'est déjà par l'absurdité du système de retraite par répartition. Certes, on explique que l'on peut reporter le financement dans l'avenir s'il s'agit d'investissements, d'équipements collectifs dont la durée de vie est supérieure à celle de l'emprunt. C'est discutable, mais de toutes façons ce n'est pas le cas en France puisque le déficit budgétaire dépassera 50 milliards d'euros, alors que les équipements civils et militaires atteindront à peine 27 milliards. Autrement dit, on emprunte pour financer des dépenses de fonctionnement courant, pour payer les fonctionnaires ou autres. Imaginons un ménage qui ferait pareil et emprunterait pour payer sa femme de ménage... A titre de comparaison, dans un pays comme l'Angleterre, cela serait impossible car le déficit public ne peut dépasser le niveau de l'investissement public.

Ensuite, ces emprunts publics provoquent ce que l'on appelle un effet d'éviction : l'épargne ne peut pas servir à autre chose et en particulier à financer les investissements productifs du secteur privé. Les dépenses publiques viennent ainsi se substituer aux dépenses privées que l'on n'arrive plus à financer en raison d'une épargne devenue insuffisante : ce sont les investissements des entreprises qui s'en ressentent.

Mais on oublie aussi qu'un emprunt n'entraîne pas seulement un remboursement en capital. Il faut aussi payer, année après année, les intérêts de la dette. Cette année, ceux-ci atteignent 38 milliards d'euros, qui partent ainsi en fumée. Cela représente 3,2% du PIB, c'est à dire une grande part du déficit. 12% du budget de l'Etat sert ainsi à payer les intérêts, soit autant que le budget de la défense : c'est l'un des postes budgétaires les plus importants.

La progression de la dette la plus forte d'Europe

Les déficits cumulés années après années viennent donc gonfler la dette publique. Celle-ci s'élevait en 1980 à l'équivalent de 91 milliards d'euros. En 1990, on en est à 355 milliards et en 2003 à 948 milliards. Les 1 000 milliards d'euros seront dépassés l'an prochain. Cela représente désormais 62% du PIB, alors que les textes européens nous demandent de ne dépasser en aucun cas les 60%. Ramené par habitants, cela représente 15 000 euros par Français (bébés et vieillards compris) soit environ 100 000 francs. Pour une famille de deux enfants, cela signifie une dette de 400 000 francs. On voit ce que chacun va devoir rembourser dans les années à venir, puisque seul le contribuable peut le faire. Lorsqu'il était président de la commission des finances du Sénat, Alain LAMBERT voulait matérialiser le montant de cette dette supportée par les citoyens sur un papier officiel. Devenu ministre du budget, il semble avoir oublié sa promesse.

Il est également intéressant de constater qu'entre 1991 et 2002, c'est en France que la dette par habitant a le plus augmenté : + 7 585 euros. Même en Allemagne, la progression est moindre (6 852 euros). Notons que de nombreux pays d'Europe ont vu cette dette par habitant se réduire, le champion étant l'Irlande avec un recul de la dette de 6 227 euros par personne, ce qui n'a pas empêché ce pays de baisser les impôts.

Il y a donc urgence non seulement à réduire les déficits publics, mais encore à réduire la dette publique, si l'on veut arrêter cette bombe à retardement. Or il y a une autre urgence budgétaire, c'est la réduction des impôts et plus précisément des taux d'imposition. Cela signifie que le gouvernement peut inventer tous les plans du monde ; il ne pourra s'en sortir qu'en réduisant drastiquement les dépenses publiques. Malheureusement, comme nous l'avons montré la semaine dernière à propos du nombre de fonctionnaires, il n'en prend pas le chemin.

Nous n'entendons pas par là que les Français choisissent mal leurs élus ; il leur arrive, c'est vrai, de voter comme des pieds.

Nous voulons simplement dire que les Français, et surtout les jeunes, choisissent de quitter le pays : mécontents ou inquiets des conditions qui leur sont faites dans l'Hexagone, ils s'expatrient : c'est une façon de voter, d'exprimer son insatisfaction. Or, ce phénomène prend une dimension que vient de mesurer l'INSEE dans un rapport qui aurait mérité quelque attention du grand public, mais les médias habituellement friands de catastrophisme ont voulu ici éviter de faire de la peine aux dirigeants d'hier et d'aujourd'hui : le « politiquement correct » a prévalu, et l'affaire est passée inaperçue.

Que nous dit l'INSEE, et la direction des Français de l'étranger du ministère des Affaires étrangères qui s'est associé à cette publication ?

En 2002, ce sont environ un million de Français qui se sont installés à l'étranger et qui y travaillent. Ce chiffre marque une progression du nombre de Français expatriés de 34% depuis 1991. Autrement dit, les Français fuient massivement notre pays et ce phénomène s'accroît puisque la hausse est de 10% pour la seule année 2002. Or ce chiffre était longtemps resté stable, en particulier dans les années 80 : c'est une véritable rupture à laquelle on assiste dans les années 90 et 2000.

Mais qui sont ces expatriés ? La première constatation, c'est que ce sont des expatriés volontaires. L'enquête se contente d'indiquer les résultats chiffrés, sans remonter aux causes. Mais elle donne des indices intéressants. C'est ainsi que le nombre de personnes détachées par leur entreprise, dans une filiale, a diminué de moitié : il s'agissait d'expatriations plus ou moins volontaires. Au contraire, ce qui a explosé, c'est la réponse aux offres de contrats locaux, autrement dit il s'agit d'expatriations dont on peut être sûr qu'elles correspondent à un choix conscient et volontaire. Les Français partent à l'étranger de leur propre initiative et par projet personnel.

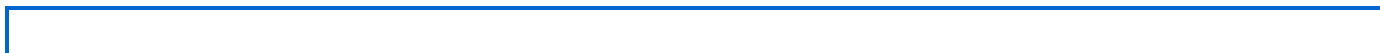
Où vont ces émigrants ? L'Europe occidentale reste l'une des destinations privilégiées. La hausse y est de 47% depuis 1991 et cela représente 564 000 personnes. Mais ils ne vont pas n'importe où en Europe. La Suisse reste en tête avec 118 000 expatriés. Le Royaume-Uni est l'un des pays qui progresse le plus, avec une augmentation de 115,7%. Or ce sont des pays libéraux, en particulier à faible taux d'imposition et avec une grande flexibilité du marché du travail. Au contraire les pays du modèle rhénan connaissent un effondrement : la baisse est de 24,8% à destination de l'Allemagne.

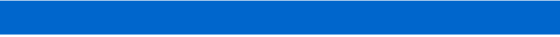
On observe aussi un attrait vers ceux des pays de l'Est qui ont fait le plus clairement le choix du marché : la population française y a pratiquement triplé. De même, l'Amérique du Nord continue à attirer beaucoup, avec une hausse de 44% en dix ans. On dénombre en particulier 88 300 résidents français aux Etats-Unis. Que viennent-ils y chercher ? Sans doute la liberté qu'ils ne trouvent plus en France.

En sens inverse, on observe un recul concernant d'autres zones et en particulier l'Afrique : - 18,5% en Côte d'Ivoire et - 44,6% en Algérie : les Français ne goûtent guère à la bureaucratie et au socialisme, fut-il africain. La part de l'Afrique dans les résidents hors de France est passée de 24% à 14%.

En conclusion, ces mouvements migratoires évoquent ceux qu'avaient connus le monde communiste avant la chute du mur de Berlin. Mais n'a-t-on pas déjà dit, à juste titre, que la France est le dernier pays communiste du monde ? En tout cas les drapeaux rouges, les commissaires politiques, l'anti-capitalisme et l'anti-américanisme ne manquent pas, dans la France d'en haut comme dans celle d'en bas.

l'actualité qui nous fait réfléchir





Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt, en raison de l'importance des enjeux, le bras de fer qui avait opposé avant l'été les médecins spécialistes libéraux à l'assurance maladie. L'élément le plus nouveau, c'est que les médecins, leurs coordinations et même les syndicats, poussés par la base, en étaient venus non à réclamer une hausse des honoraires, mais plus de liberté, en particulier sur le plan tarifaire. Au minimum ils réclamaient un espace de liberté tarifaire, même pour les médecins du secteur 1. Mais, bien entendu, la résistance des caisses et, au delà, du gouvernement avaient empêché tout accord. Dans ces conditions, les médecins semblaient tenir bon et certains n'hésitaient pas à franchir un pas encore plus radical en demandant leur déconventionnement, pour en finir avec la dictature de la sécurité sociale.

Les choses semblent évoluer à nouveau en cette rentrée, mais pas forcément dans la bonne direction. L'un des syndicats, la CSMF, a poursuivi la dialogue avec les caisses, en particulier, il faut le dire, sous la pression insistante du ministre de la santé. Les caisses avaient réussi à faire revenir la CSMF à la table de négociation pour chercher à l'enfermer dans la logique des honoraires négociés, donc fixes.

Les deux parties sont parvenues à un accord, qui doit être soumis à Jean-François MATTEI, lui demandant de l'intégrer dans le règlement conventionnel minimal qui régit, en l'absence de convention, les relations entre la sécurité sociale et les médecins spécialistes. Mais cet accord ressemble bien à un maigre plat de lentilles. D'abord, il ne concerne que 9 600 praticiens libéraux sur 33 000 spécialistes conventionnés en secteur 1. Ce sont des spécialistes cliniciens (dermatologues, endocrinologues, gynécologues,...), par opposition aux spécialistes techniques (radiologues, cardiologues,...) qui, eux, n'obtiennent rien. Mais les premiers n'obtiennent pas grande chose, puisque le tarif de la consultation passerait de 23 à 25 euros. Par ailleurs, une revalorisation est également envisagée pour les psychiatres, neuropsychiatres et neurologues, la consultation passant de 34,30 à 37 euros.

En contrepartie de cette « revalorisation » acceptée et de ce retour aux honoraires fixes, les caisses prendraient partiellement en charge les primes d'assurance professionnelle des spécialistes et une partie de leurs cotisations sociales. Les spécialistes, pour leur part, s'engagent à prescrire davantage de génériques, à participer aux accords de bon usage des soins, aux contrats de bonne pratique, etc... Et surtout ils s'engagent ainsi implicitement à abandonner leur revendication de liberté des honoraires. Autrement dit, ils gagnent fort peu sur les tarifs et perdent beaucoup en liberté. Or le combat du printemps nous avait semblé, chez la plupart des médecins, non un combat pour une revalorisation des honoraires, mais un combat pour la liberté, ce qui est tout à fait différent. Les médecins vont-ils abandonner ? Une capitulation de leur part serait suicidaire et surprenante.

Un jour férié en moins pour les personnes âgées, c'est sympathique et touchant. C'est nostalgique aussi : cela rappelle la vignette auto, instaurée par Paul RAMADIER « pour nos vieux ». On sait le sort qu'a subi cette généreuse initiative, transformée bien vite en banal impôt alimentant les caisses des départements.

Le premier grand problème c'est qu'il s'agit d'un montage sans aucune transparence. Qu'on en juge. Dans la plupart des cas (conventions collectives) ces jours fériés sont accordés, avec paiement de la journée bien entendu. Ils sont donc chômés et payés ; donc ils donnent lieu à paiement de cotisations sociales. Supprimer le jour férié ne fera pas augmenter les cotisations sociales -à taux inchangé. Cela ne rapporterait donc rien à l'Etat.

Il faudrait donc compléter la mesure. On s'est beaucoup réclamé de l'exemple allemand, deux journées fériées ayant été supprimées dans ce pays. Mais pour cela le gouvernement allemand



avait créé une cotisation nouvelle de 1,7% (pour financer l'assurance dépendance) et accordé en contrepartie la suppression de ces deux journées fériées. Si un tel modèle est appliqué en France, il faut alors appeler les choses par leur nom : c'est une nouvelle hausse des prélèvements obligatoires. Certes les entreprises pourraient produire un peu plus, mais elles n'en paieraient pas moins un surcroît de cotisation. Une autre piste envisage une rémunération supplémentaire pour le salarié avec des cotisations sociales afférentes : mais cela revient encore au même et accroît encore plus la charge pour les entreprises, en salaires comme en cotisations.

Ainsi, il s'agit d'une nouvelle forme de fiscalité. Ce que l'on peut conseiller au gouvernement, c'est de ne pas en rester en si bon chemin. Pourquoi pas un jour férié pour les victimes de la pollution atlantique, un autre pour les feux de forêts, un troisième pour la sécheresse, un quatrième pour les intermittents du spectacle, plus toute une semaine pour les dettes du Crédit Lyonnais, et deux semaines pour les retraites et le déficit de la SNCF ? En appliquant ce principe de solidarité, on finira par retomber sur ce qui est la réalité : il y a plus de journées dans l'année qui sont consacrées à la dépense publique qu'il n'y en a où l'on travaille pour soi. Ce que le gouvernement vient d'inventer, c'est que désormais les journées travaillées pour l'Etat seront appelées « fériées-chômées ». On n'arrête pas le progrès social.

Soulagement au gouvernement : le chômage, après avoir augmenté en juin, recule en juillet : - 0,2% soit 5 100 chômeurs de moins. Il y a, dans la catégorie 1 de l'ANPE, 2 399 100 demandeurs d'emplois. Le gouvernement serait bien avisé de ne pas se réjouir trop vite, car quelques précisions doivent être rapportées.

Tout d'abord ce recul n'empêche pas le taux de chômage d'augmenter, passant de 9,5% à 9,6% de la population active. Il était à 9,1% en juillet 2002. Par ailleurs, le nombre de chômeurs progresse tout de même de 5,7% en un an. La structure du chômage s'aggrave et, par exemple, le nombre de chômeurs de longue durée progresse d'un mois sur l'autre.

Mais l'essentiel n'est pas là. Le ministère reconnaît qu'il a mis en place, dans la moitié des régions, un nouveau système de contrôle des demandeurs d'emplois, qui doivent prendre eux-mêmes l'initiative. Du coup, selon le ministère, 15 000 demandeurs d'emplois auraient ainsi été sortis des statistiques pour absence non justifiée au contrôle : un simple oubli de leur part. Ce qui veut dire qu'en réalité le nombre de chômeurs a augmenté.

Mais le ministère sous-estime cette hausse. En effet, les sorties pour absence au contrôle représentent à elles seules 47,6% de l'ensemble des sorties, avec 166 621 personnes concernées. A titre de comparaison, les sorties pour reprise d'emploi ne représentent que 19,6% des sorties : or ce sont eux seuls qui au sens strict ne sont plus chômeurs mais titulaires d'un emploi.

Il y a quelques mois, une autre manipulation statistique (retirant de la catégorie 1 les chômeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois) avait fait baisser le nombre de chômeurs de plus de 200 000. On se retrouve devant un cas de figure identique.

Mais le traitement statistique du chômage n'a pas plus d'avenir que son traitement social. Pour avoir une idée de l'évolution du marché de l'emploi, il suffit de se souvenir d'une part que le taux de chômage devrait atteindre 10% de la population active en décembre prochain -chiffre sans équivalent dans les pays occidentaux- et d'autre part que la France recommence à détruire net des emplois, puisque le nombre d'emplois salariés a diminué au premier semestre d'environ 60 000 personnes. Voilà la réalité du marché du travail français. Gageons déjà que, ce bug statistique surmonté, dès le mois prochain le nombre de chômeurs repartira à la hausse. Comment en serait-il autrement, puisque l'économie française est en récession, tandis qu'aucune réforme de structure n'a été entreprise sur le marché du travail.

Trois cent soixante dix personnes se sont retrouvées à Aix du 31 Août au soir au 3 Septembre : 295 inscrits, 45 intervenants, 30 membres de l'organisation. Quantitativement cette édition est donc dans les normes habituelles (l'an dernier la XXV^e édition avait été entourée d'un faste particulier et avait attiré 450 personnes, le record de l'année 1999 avec 550 participants est toujours à battre). Qualitativement tout le monde a été frappé par la jeunesse des effectifs et la pertinence des questions et réactions de ces étudiants venus de 25 pays différents, de l'Albanie à l'Ukraine en passant par exemple par le Kazakhstan et la Moldavie. Résultat sans aucun doute du travail de toute l'année de Pierre GARELLO qui passe son temps à prêcher la bonne parole dans les divers pays européens en organisant les séminaires de IES (Institute for Economic Studies Europe). La qualité était aussi celle de l'organisation. Ici on reconnaîtra le talent de Jean Yves NAUDET qui a bien voulu accepter la succession de son maître et ami qui s'était volontairement mis en retraite d'Université l'an dernier (il s'agit bien sûr de Jacques GARELLO) ; il bénéficiait il est vrai de l'expérience de Sophie NACLARD-BUTTIGIEG, secrétaire générale, et de l'équipe de l'ALEPS et d'IES.

L'an dernier avait été tentée l'expérience d'un dîner d'ouverture le dimanche soir (le Président Vaclav KLAUS et le professeur Pascal SALIN avaient été les orateurs de cette soirée). Le succès nous a conduits à répéter cette expérience. Le Pr Gerald O'DRISCOLL, actuellement chargé de département à Heritage Foundation et à Cato Institute (les deux plus fameux think-tanks libéraux américains), qui a enseigné à New York Uny, Iowa Uny, et Uny California Santa Barbara avant d'être Vice Président de la Federal Reserve de Dallas et économiste en chef de la Citicorp, est reconnu pour un expert mondial en matière monétaire, mais aussi comme un théoricien de la concurrence. Il a éclairé son discours d'une référence à la situation en Irak : l'origine de tous les conflits actuels vient de ce qu'il existe un monopole public sur les ressources naturelles au Moyen Orient et en Afrique, région du monde où se déroulent les trois quarts des conflits actuels. L'introduction de la propriété privée et de la concurrence éviterait de transformer une activité économique en enjeu politique excitant sans cesse les appétits des dictateurs et de ceux qui veulent prendre leur place. Le Pr COLOMBATTO, de l'Université de Turin, directeur de l'ICER (International Center for Economic Research) est un spécialiste incontesté des relations économiques internationales. Il a fait un tableau saisissant de ce que le libre échange a apporté au monde entier, et notamment aux pays pauvres qui ont accepté l'ouverture sur le marché mondial et sont en train de refaire une partie de leur retard de façon spectaculaire.

Lundi soir s'est situé un autre temps fort avec la réception à la mairie d'Aix en Provence. Ici c'est l'amitié et le talent qui ont été fêtés, puisque le Pr Gérard BRAMOULLE, adjoint aux Finances de la Ville d'Aix, et doyen honoraire de la Faculté d'Economie Appliquée, l'un des fondateurs du groupe des Nouveaux Economistes, remettait à Pascal SALIN la médaille d'honneur de la Ville. Pascal SALIN disait son émotion et rappelait les liens sentimentaux et scientifiques qui le liaient à Aix en Provence depuis vingt six ans. C'est lui, en particulier, qui a eu l'idée de cette Université d'Eté à Aix. Il voulait l'appeler « le Festival d'économie », ce qui a permis à Gérard BRAMOULLE de préciser qu'il n'y a pas d'intermittents du libéralisme...

Enfin, innovant encore, le tandem NAUDET-GARELLO a proposé une session originale le Mercredi après-midi consacrée aux relations entre Religion et Liberté. Elle a été organisée en collaboration avec le Lord Acton Institute dont le fondateur, le père Robert SIRICO, a fait une communication



remarquable sur « l'attention préférentielle aux pauvres » qui est l'un des piliers de la doctrine sociale de l'Eglise. Cette session, facultative, a attiré une cinquantaine d'étudiants, ainsi que plusieurs ecclésiastiques désireux d'approfondir les thèmes de la « question sociale » que l'Eglise se pose depuis Léon XIII, lui-même interpellé par la situation du monde ouvrier et par les travaux des économistes du XIX^e siècle dont Frédéric Bastiat qu'il a beaucoup admiré.

Enfin, comme à l'habitude le Professeur Leonard LIGGIO, qui enseigne l'histoire économique à George Mason Uny (Virginie) et qui préside actuellement aux destinées de la prestigieuse Société du Mont Pèlerin (9 prix Nobel d'économie), a marqué de son immense savoir et de sa stature intellectuelle (et physique) ses interventions. Il a eu l'occasion d'évoquer les relations entre les Etats-Unis et l'Europe, non seulement dans le domaine de la concurrence commerciale, mais aussi dans le péril commun représenté par les gouvernements, les Etats Providence et les organisations internationales bureaucratiques.

C'est une tradition maintenant établie : l'Université d'Eté est l'occasion d'une discussion ouverte dans le cadre d'un « déjeuner politique » qui se déroule le mardi, et qui a réuni soixante convives qui se sentent plus particulièrement concernés par un engagement politique en France. C'est l'occasion d'un échange entre d'une part élus locaux et nationaux présents et d'autre part les animateurs de diverses associations qui se proposent de faire passer le message libéral dans la vie politique française, et notamment les membres de Génération Libérale présidée par Jacques GARELLO.

L'invité de marque était Hervé NOVELLI, créateur du groupe des Réformateurs à l'Assemblée Nationale, qui se propose de développer le courant libéral au sein de l'UMP. Le groupe est constitué actuellement de 70 députés : bonne surprise. Dominique TIAN, député des Bouches du Rhône et membre du groupe, a expliqué d'ailleurs les raisons de ce succès.

En fait, les libéraux présents hésitent entre trois positions : le travail au sein de l'UMP (ce qui est naturel pour les élus nationaux compte tenu de la structure de la majorité), la création d'une nouvelle formation (qui semble tenter les gens d'Action Libérale, tandis que d'autres veulent rejoindre la formation de Charles Millon), l'ancrage dans la société civile. Cette dernière position a été celle de Jacques GARELLO, qui ne croit pas à la possibilité de l'émergence d'une force politique en année électorale (quatre consultations nous attendent en 2004) et qui demeure sceptique sur les vertus de l'entrisme. Ne vaut-il pas mieux se concentrer sur notre travail de diffusion de la pensée libérale dans la société civile ? De toutes façons, suivant le principe libéral, chacun doit adopter la forme d'action qui lui permet de s'exprimer avec efficacité et de convaincre le plus de monde possible. Génération Libérale est d'ailleurs conçue pour faire le lien entre ces différentes approches, sans prétention d'hégémonie. Il faudra attendre sans doute des jours meilleurs pour voir renaître ou naître un véritable parti libéral dans ce pays. On peut prendre du recul en attendant...

Vertus de la concurrence scolaire pp. 1-2

Dette publique : 15 000 euros par Français pp. 2-3

Quand les Français votent avec leurs pieds p. 4 –

Médecins spécialistes : attention au plat de lentilles p. 5 – Pourquoi supprimer un seul jour férié ? pp. 5-6 – Les étranges statistiques du chômage p. 6.

Université d'Eté : la rentrée libérale pp. 7-8